

# Savoirs disciplinaires en arts visuels (facultatif)

0 ECTS

Ce module permet aux étudiants.e de prendre connaissance de l'environnement, des outils et des techniques ainsi que d'explorer et d'identifier les champs notionnels ou conceptuels liés à la discipline arts visuels.

L'étudiant.e découvre/expérimente les techniques au travers la pratique en lien avec la ligne, la couleur, la représentation de l'espace, du mouvement ainsi que la découverte de la médiation culturelle (rapport à l'oeuvre d'art et l'image analyse et sémiologie).

Ils/elles développent leur expression et enrichissent leur lexique en mettant en pratique le processus créatif. Il/elles expérimentent des techniques en imaginant/composant/réalisant des productions artistiques. L'étudiant.e explore et met en lien ses productions avec le champ culturel et les oeuvres des artistes.

La validation de ce module prépare l'étudiant au module BP31/ 32 AVT.

### Compétences travaillées

1  
2  
8

### Prérequis

Aucune

### Thèmes et activités-clés

Explorer les thématiques/concepts associés au graphisme, à la couleur, ainsi que celles du temps-mouvement, de la narration, espace et volume en les confrontant aux champs culturel, environnemental et en les mettant en lien avec diverses pratiques pédagogiques.

Découvrir et expérimenter des techniques, outils et supports liés aux arts visuels.

Mettre en oeuvre l'expression personnelle à travers les productions artistiques dont il/elle est l'auteur-trice.

### Formations concernées

Bachelor of arts pour l'enseignement dans le degré primaire

### Semestre

Automne  
Printemps

### Horaire

Mardi 14:15 - 17:45  
Vendredi 14:15 - 17:45

### Organisation du module

**BP13-23AD-AVI-1** Dessiner, tracer, graver et peindre

### Responsable du module

Vukovic Stoja, UER AT  
stoja.vukovic@hepl.ch

## Modalités de travail

6 après-midis de cours à la HEP et travail personnel de l'étudiant.e. Le support de base pour les créations est un carnet de dessin.

## Niveaux de maîtrise évalués

- Intégrer les différents savoirs à enseigner par la pratique de techniques de représentation propres aux arts visuels (1)
- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner (1)
- Préciser ses forces et ses limites ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver (2)
- Identifier ses besoins de formation présents ou futurs et y répondre dans le cadre de la formation permanente (2)
- Utiliser efficacement les possibilités documentaires des TIC (8)

## Évaluation formative

Plusieurs retours formatifs pendant les ateliers.

## Évaluation certificative (pour la session de juin 2025)

Examen oral en groupe

Dossier individuel

Ce cours permet d'acquérir les connaissances et les pratiques nécessaires à maîtriser pour suivre le module didactique BP31/32 AVT.

L'étudiant.e doit valider ses connaissances avant la fin du 3e semestre.

L'étudiant.e peut demander de réaliser une validation anticipée selon ses acquis antérieurs.

## Ouvrages de base

Bibliographie en arts visuels 13-23 AD-AVI

(2022-2023) disponible sur le lien Moodle de cours BP13-23 AD-AVI